

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une révision impactante : les organisations européennes de l'investissement responsable, durable et à impact saluent l'introduction de l'impact dans la SFDR

Les organisations européennes de l'investissement responsable, durable et à impact saluent la proposition de la Commission européenne de reconnaître explicitement l'investissement à impact dans la version révisée du Règlement de divulgation sur la finance durable (SFDR) et son nouveau cadre de catégorisation des produits.

Pour la première fois, l'investissement à impact est reconnu dans la législation européenne sur la finance durable comme une pratique à part entière au sein des produits poursuivant des objectifs de durabilité ou de transition. C'est une étape majeure pour un segment en pleine croissance du marché européen, qui joue un rôle central dans le financement d'une transition juste, inclusive et compétitive.

L'espace dédié à l'investissement à impact dans deux des trois catégories de produits proposées offre une base solide pour amplifier les stratégies d'impact et mobiliser des capitaux en faveur des priorités sociales et environnementales de l'Europe. Pour les citoyens européens, cette reconnaissance se traduira par des choix plus clairs, une confiance renforcée et un chemin plus lisible vers une contribution directe à la transition juste dont l'Europe a urgentement besoin, via leurs épargnes et pensions.

Nous sommes profondément reconnaissants que la Commission européenne choisisse d'ouvrir la SFDR à l'investissement à impact. Cette ouverture et cette reconnaissance marquent un tournant important pour notre communauté et témoignent du leadership de l'UE dans la construction d'un système financier durable et orienté vers l'impact.

Nous appelons les co-législateurs européens à maintenir les dispositions relatives à l'investissement à impact dans le texte final, car elles constituent un cadre solide pour intégrer les fonds à impact dans la SFDR tout en offrant la flexibilité nécessaire à leur développement.

Les organisations européennes de l'investissement responsable, durable et à impact se tiennent prêtes à soutenir et à travailler en étroite collaboration avec la Commission européenne, le Parlement européen, le Conseil et les superviseurs dans les mois à venir. En nous appuyant sur des propositions concrètes d'amélioration développées au sein de nos réseaux, nous avons pour objectif d'aider les décideurs à garantir que l'investissement à impact puisse continuer de croître, produire des résultats significatifs et soutenir les solutions innovantes et engagées de l'Europe face à nos défis sociaux et environnementaux.

Signataires :



COMMUNIQUE DE PRESSE

À propos de FAIR :

FAIR œuvre depuis 30 ans à la promotion d'une finance à impact social en mobilisant les épargnants individuels et les investisseurs institutionnels. L'association réunit plus de 150 banques, sociétés de gestion, entreprises sociales, ONG et personnalités engagées. Elle gère le label Finansol, créé en 1997 par des acteurs de la société civile, qui garantit l'impact social des produits d'épargne labellisés, ainsi que la transparence de l'information. La finalité de l'action de FAIR est claire : faire que les épargnants soient pleinement conscients de leur pouvoir et les accompagner afin d'agir ensemble en faveur d'une société plus juste et d'un monde plus durable.

www.finance-fair.org

Contact presse : paul.quentin@finance-fair.org